

AIDE MEMOIRE – REGLEMENTS LIGUE DE SOCCER DES CANTONS

Lors d'une compétition de soccer à 11, les règles du jeu édictées dans les Lois du jeu ainsi que l'interprétation des Lois et directives pour arbitres publiées par la FIFA, Ces règles de fonctionnement peuvent aussi prévoir des modifications dans leur application. VOIR CI-BAS

8.1 DURÉE DE LA PARTIE

8.1.1 La partie sera de deux périodes égales : **SOCCER À 7**

U8 4 quarts de 12 minutes

U10 4 quarts de 12 minutes

SOCCER À 9

U-12 2 X 30 minutes

SOCCER À 11

U-14 2 X 35 minutes

U-17 2 X 35 minutes

U-21 2x 45 minutes

8.1.2 L'arbitre devra ajouter à chaque période, le temps qu'il estime avoir été perdu en raison de remplacements, de transport hors du terrain de joueurs blessés, du gaspillage de temps ou pour tout autre motif.

8.1.3 La pause entre les deux mi-temps sera de 5 minutes.

8.2 LES CHANGEMENTS

8.2.1 Les substitutions sont permises aux arrêts de jeu suivants

- à la mi-temps
- après un but
- pour une blessure (joueur blessé seulement)
- coup de pied de but
- sur une touche offensive (*l'autre équipe peut également changer des joueurs après que l'équipe offensive ait demandé et obtenu l'autorisation de l'arbitre*).

8.2.2 Aucun changement sur un corner ou penalty.

8.2.3 Le nombre de remplacements est illimité, seulement avec l'accord de l'arbitre.

8.2.4 Les remplaçants devront être près de la ligne centrale lorsque l'entraîneur désirera effectuer des changements.

8.2.5 Les remplaçants doivent attendre que les joueurs de champs soient sortis du terrain avant d'y pénétrer à leur tour.

8.2.6 Tout changement devra être signalé à l'arbitre et pourra être effectué, après son consentement.

8.2.7 Un joueur expulsé après le début de la partie ne pourra être remplacé

8.3 LES ENTRAINEURS

8.3.1 Maximum de 3 entraîneurs ou assistant permis au banc

8.3.2 Dans la catégorie U8, un entraîneur par équipe peut être présent sur le terrain et ce jusqu'au 24 juin tout en prenant soin de ne pas interférer avec le jeu et en demeurant en tout temps entre les limites avant des deux surfaces de réparation. Cette mesure est mise en place pour favoriser l'enseignement du soccer pour les joueurs débutant en soccer à 7.

8.4 CONDITIONS ATMOSPHERIQUES

8.4.1 Terrains impraticables: Le club hôte doit aviser les autres clubs 1hr30 avant le début du match

8.4.2 Cas d'orages persistantes: un match peut être annulé si un entente entre les deux entraîneurs est prise 1 hr avant le début du match

8.4.3 Canicule: En cas de canicule (30 °C ou plus et un indice humidex de 40 ou plus). Deux (2) pauses d'eau seront accordées par mi-temps, pour un total de quatre (4) par match. Nous recommandons d'accorder ces pauses d'eau au 1/3 et au 2/3 de chaque mi-temps.

8.4.4 Match en cours: En cas d'orage, on doit arrêter le jeu. Le jeu peut reprendre 15 minutes après le dernier éclair ou si l'orage est très loin et s'éloigne. Si l'orage persiste, le match peut être arrêté après 30 minutes.

8.4.5 Cette décision est prise par l'arbitre avec le support des entraîneurs.

8.4.6 Pour être valide, un match officiel doit durer au moins soixante-quinze pour cent (75%) du temps réglementaire. Cette mesure est applicable seulement dans des cas de force majeure, comme une inondation, des orages, une panne d'électricité.

8.5 RETARD

8.5.1 Un joueur en retard devra se présenter à l'arbitre ou un juge de ligne pour s'enregistrer afin de prendre part à la partie

8.5.2 Un délai de 10 minutes sera accordé à l'équipe qui ne présente pas le minimum de joueurs avant que la partie soit déclarée forfait. Ce délai commencera à partir de l'heure prévue pour la partie en question.

8.5.3 Dans un tel cas, le ou les arbitres devront s'entendre pour que le match ait lieu malgré tout, dans un esprit de "fair-play".

8.6 MERCY RULE

8.6.1 Lorsque le pointage atteint un écart de cinq (5) buts en faveur d'une équipe, l'arbitre arrêtera le match afin de permettre aux entraîneurs de convenir d'une façon de s'assurer que la suite de la partie se déroule dans un esprit de fair-play pour les deux équipes.

8.6.2 Les options suivantes peuvent notamment être considérées : l'équipe dominante peut jouer avec moins de joueurs sur le terrain, les équipes peuvent s'échanger des joueurs etc. Tout autre solution faisant l'objet d'un accord entre les entraîneurs peut être appliqué.

8.6.3 Précisons ici que l'arbitre n'a pour mandat que de donner une opportunité aux entraîneurs de discuter pour s'entendre et que ces derniers ont la responsabilité de trouver un compromis avant que le match ne reprenne.

8.6.4 Une fois cet accord trouvé, le match reprend sans égard pour le pointage jusqu'à l'heure de fin prévue.

8.7 SANCTIONS DISCIPLINAIRE

8.7.1 VOIR ANNEXE : SANCTIONS PAR CARTONS

Annexe U21 et Sénior Mixte

Nous souhaitons que tout se déroule dans un cadre sécuritaire dans lequel l'esprit sportif et le respect du sport, de ses coéquipiers et de ses adversaires priment. En ce sens, nous mettons en place dans ce document quelques précisions ou ajustements en lien avec la réglementation du soccer.

1. Les tacles glissés sont interdits et seront sanctionnés par un carton jaune (ou un carton rouge lorsque la nature du tacle est jugée dangereux par l'arbitre central).
2. Un but compté par une joueuse, tant en jeu régulier que sur un tir de pénalité, compte pour 2 points. (Incluant les déviations sur une joueuses résultants dans un but)

2.1 Règle particulière : Au niveau sénior mixte, si une partie se termine par un pointage nul, un fusillade en tir de barrage de 5 joueurs (minimum une fille) par équipe s'effectuera. Si l'égalité se persiste, 1 joueur supplémentaire (garçons ou fille) doit tirer à tour de rôle jusqu'à ce qu'il y ait une équipe qui l'emporte (tous les buts en fusillade, effectué par un garçon ou une fille, valent 1 point)

3. Les changements à la volée se font à partir du centre du terrain.
4. Les parties se déroulent à 11 joueurs. Un maximum de 7 hommes peut se trouver sur le terrain. Si une équipe ne présente que 3 filles, elle jouera à 10 joueurs.

4.1 Si une équipe ne peut pas aligner 3 filles, elle perd par défaut.

4.2 Le match peut tout de même être joué après que les deux équipes aient trouvé un terrain d'entente pour que le tout se déroule dans le meilleur esprit de fair-play possible.

5. Les décisions d'arbitres à propos des questions de fait survenues au courant de la partie seront sans appel. (Loi V FIFA)
6. En cas d'expulsion pour brutalité ou insulte (coup de poing, coup de tête, cracher sur quelqu'un, langage abusif, insulte à caractère raciste...) VOUS RÉFÉRER AU DOCUMENT SANCTIONS PAR CARTONS